

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que l'administration communale de la Ville de Rumelange vend du bois de chauffage. Le prix par stère est fixé d'après le relevé se trouvant en bas de la page. Les commandes seront de l'ordre de **2 stères au maximum par ménage**. Il s'agit de bois frais qui devra être stocké pendant au minimum une année avant l'utilisation.

La livraison à domicile (uniquement à Rumelange) des bois coupés est obligatoire contre paiement d'une somme forfaitaire de 20,00€ par transport. Attendu que ce transport à domicile du bois est assuré par des transporteurs privés, notre commune décline toute responsabilité en cas d'incident survenu au cours de ce transport.

Les intéressés sont priés de remplir le bon de commande ci-dessous et de le renvoyer au secrétariat communal ou à l'adresse mail bois@rumelange.lu avant le 1^{er} avril 2023.

Dès que la commande aura été exécutée, les acquéreurs seront avertis par facture.

Avis aux amateurs.



Rumelange, le 20 février 2023

Le collège échevinal



Bon de commande pour bois de chauffage 2023

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Nombre de stères de bois:

Bois coupé à **50 cm** de long

60,00 € TTC

Bois coupé à **33 cm** de long

62,00 € TTC

Bois coupé à **25 cm** de long

64,00 € TTC